



## **NETTOYAGE DES PLAGES BILAN 2016**

### **RAPPEL DE L'OBJECTIF**

Collecter les macro-déchets s'échouant sur le littoral tout en respectant la faune, la flore et les habitats côtiers. Cette action relève désormais de la compétence de la communauté de communes de la Baie du Cotentin, depuis le 01 janvier 2014.

### **RAPPEL DU CONTEXTE**

Le littoral de la Côte Est est classé « Natura 2000 » du fait de la présence d'habitats d'intérêt européen : la végétation des lasses de haute-mer et les herbus.

De plus, ce littoral est important à double titre pour l'avifaune :

- Les oiseaux, tout particulièrement les limicoles, y trouvent une zone de halte migratoire importante : régulièrement plus de 20 000 limicoles recensés. La Côte Est avec la Baie des Veys est ainsi classée au titre de la convention de Ramsar.
- Le gravelot à collier interrompu est nicheur sur la Côte Est du Cotentin.

Du fait de la richesse floristique et faunistique de cette côte, il est important de prévenir les accumulations de macro-déchets sur la lasse de haute-mer et les herbus, tout en préservant ce patrimoine.

Un protocole d'entretien des milieux aquatiques littoraux, préservant la faune et la flore, a été mis au point, il y a plusieurs années, lors d'une opération pilote sur les communautés de communes de la Côte des Isles. Ce protocole a été validé par les élus locaux de la Côte des Isles, le Conseil Général de la Manche, les services de l'Etat, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Cotentin, le Groupe d'Etude des Invertébrés Armoricaains et le Groupe Ornithologique Normand.

Ce protocole propose d'une part une collecte manuelle complète des macro-déchets d'origine anthropique avant les périodes de nidification et de pousse de la végétation et d'autre part des collectes manuelles préventives en bas de plage pendant le printemps et l'été, assurant une bonne efficacité de nettoyage tout en évitant complètement les passages sur la végétation et les zones de nidification situées en haut de plage.

### **PREPARATION DE L'OPERATION**

La Communauté de Communes de la Baie du Cotentin, a décidé de confier cette prestation, aux Ateliers thérapeutiques de l'Hôpital du Bon Sauveur pour ce qui concerne le ramassage des macro-déchets sur les plages, et à l'Association du Bassin d'Emploi de Carentan les Marais pour une opération de nettoyage des macro-déchets présents sur les herbus, comme le faisait initialement la Communauté de communes de Sainte-Mère-Eglise.

Ces prestataires connaissent donc bien les objectifs, les enjeux et le protocole liés à cette opération. Les dates des ramassages ont été programmées en tenant compte du calendrier des marées, des jours non-travaillés et des jours de ramassage des ordures ménagères. Un

agent du PNR a également participé à une des journées de collecte des déchets afin de repréciser sur le terrain le protocole d'entretien du littoral.

En octobre, 40 personnes de l'entreprise Alliance-Océane, comme les années précédentes, se sont jointes à cette collecte.

Ce sont donc en moyenne 267 personnes au total qui sont intervenues sur les 20 jours de collecte réalisés. Chaque collecte concerne environ 10 personnes et dure en moyenne 5 heures.

**LE SUIVI DES GRAVELOTS NICHEURS** (extraits de l'étude « Suivi de la population de gravelots à collier interrompu de la côte orientale du Cotentin et de la Baie des Veys » – Territoire du PNRMCB – Saison 2016 – Régis Purenne - GONm)

Depuis 2013, le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin (PNRMCB) réitère le suivi des gravelots nicheurs sur le littoral de la Côte Est du Cotentin, débuté depuis 2003 par le Groupe Ornithologique Normand (GONm). Ceci afin de pouvoir recenser la population de cette espèce et d'évaluer un éventuel effet du ramassage sur la nidification de ces oiseaux.

A l'instar des années précédentes, un recensement des couples de gravelots à collier interrompu, inscrit dans le cadre des suivis ornithologiques annuels du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin & du Bessin, a donc été réalisé par le GONm sur la côte Est du Cotentin. Ces recensements, devant être menés durant la saison de reproduction (effectif et cartographie), de la mi-mai à la mi-juin, coïncident avec la période "importante" des campagnes de nettoyage des plages. Les équipes qui effectuent alors le nettoyage des plages ont donc été formées et sensibilisées par le PNRMCB afin de ne pas déranger les couples nicheurs ou territorialisés.

Résultats du suivi des gravelots à collier interrompu en 2016	25 avril - 03 mai	17-20 mai	Effectif retenu pour l'estimation 2016
Ravenoville	6-7	6-7	6-7
Foucarville	1-4	3-4	3-4
Saint-Germain-de-Varreville	7	5+	7
Saint-Martin-de-Varreville	3+	5	5
Audouville-la-Hubert	1	0-1	1
Sainte-Marie-du-Mont Nord	5-6+	6-7	6-7
Sainte-Marie-du-Mont Sud Réserve de Beauguillot	5-7	7-9	7-9
<b>TOTAL</b>	<b>28-35+</b>	<b>32-38+</b>	<b>35-40</b>

Sur le secteur sud, Ravenoville, Foucarville et Saint-Germain-de-Varreville, 3 communes contigües, connaissent un déclin continu après avoir atteint un seuil haut en 2011 et/ou 2012 : ainsi sur Foucarville l'effectif atteint son plus bas niveau depuis le début des suivis en 2004 ; sur Ravenoville c'est au plus bas depuis 2006 et Saint-Germain-de-Varreville est au niveau de 2008-2010. Cette portion du littoral (Ravenoville à St-Germain-de-Varreville) qui avait donc atteint un record en 2012 avec un indice de 34,5 couples, ne présente plus en 2016 qu'un indice de 17 couples soit une baisse de 50 % en 4 ans ! Paradoxalement notons sur Ravenoville, après plusieurs années d'absence apparente, le retour de l'espèce aux pieds de la digue « habitée » (série de maisonnettes), un secteur très fréquenté, avec 2 couples nicheurs.

La perte entre Ravenoville et Saint-Germain-de-Varreville, est un peu compensée sur ce même secteur sud par une légère hausse sur Saint-Martin-de-Varreville, qui atteint son plus haut effectif avec 5 couples en 2016 et par une augmentation continue sur Sainte-Marie-du-Mont nord, pourtant délaissé jusqu'en 2010, qui atteint en 2 ans un indice de 6,5 couples. Cette zone littorale (avec le petit secteur d'Audouville-la-Hubert) progresse ainsi d'un indice de 3,5 couples en 2010 à 7-8 en 2011-2012, puis 12,5 couples en 2016, soit par un facteur 4 en 6 ans. Notons par ailleurs que la commune de Sainte-Marie-du-Mont dans son ensemble (partie nord + RNN Beauguillot/RCFS Polder) montre une croissance exceptionnelle, comme d'autres l'ont connue auparavant (Saint-Marcouf, Lestre, Ravenoville...) : nul en 2010, l'effectif atteint l'indice de 6-7,5 couples entre 2011 et 2014, puis 10 couples en 2015 et enfin 14,5 couples en 2016 ! Sainte-Marie-du-Mont représente désormais 13,8% de la population quasiment à la même hauteur que le second noyau historique d'Aumeville/Lestre, mais avec une répartition beaucoup plus étalée et donc une densité nettement moins forte.

2016 est une nouvelle fois une très mauvaise année sur le territoire en terme de succès reproducteur, à hauteur de 2015. Seulement 21 % des nids ont connu des éclosions, et environ 1/3 de ces nids seulement donneront des jeunes volants, soit au final quelques individus.

En 2016, l'effectif remonte de nouveau, avec une légère progression de l'indice, la population étant de nouveau à son plus haut niveau à hauteur de 2012. Au final, depuis 2008, les différents effectifs et indices varient à peu de chose près dans la fourchette 80-110 couples. La population de gravelot à collier interrompu du secteur d'étude est donc à son plus haut niveau et d'après les estimations les plus récentes et la tendance à la baisse notée sur certains secteurs, on peut estimer que le littoral oriental du PnrMCB abrite environ 40 % de la population normande et probablement plus de 7 % de la population nationale.

Face à la pression anthropique du haut de plage, un essai de sensibilisation/protection par des panneaux d'information « saisonniers » spécifiques au gravelot à collier interrompu, a été mené directement sur la plage au niveau de plusieurs accès, au nord de Saint-Marcouf et à Foucarville. Ces panneaux nécessitent un Arrêté d'autorisation d'occupation temporaire du Domaine public maritime, délivré par la DDTM-Manche, après avis consultatif des communes. Cet Arrêté a malheureusement été délivré très tardivement le 18 mai, les panneaux étant installés le 19 mai.

Ces panneaux d'information implantés directement sur la plage au niveau des principaux accès, avec un texte ciblé uniquement sur la protection du gravelot à collier interrompu semblent donc indispensables. Ils sont complémentaires aux panneaux d'information sur la biodiversité des plages créés par le PnrMCB et installés en 2011 sur de nombreux accès aux plages côté route.

Ceci situe la responsabilité du territoire dans la conservation de cette espèce inscrite à l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux et dans la catégorie "en danger critique" de la Liste Rouge des oiseaux nicheurs de Basse-Normandie.

Le taux d'échec des nids est très élevé (77 % en 2016), il semble donc important de pérenniser et de déployer à plus grande échelle la mise en place des panneaux d'information saisonniers en haut de plage. Il est intéressant de constater que pour faire face aux différentes causes d'échec (submersion, prédation, écrasement), certains couples mettent en œuvre des stratégies alternatives d'adaptation, comme l'installation du nid dans des secteurs moins exposés (polder Sainte-Marie, digue de Saint-Marcouf), ou à couvert en haut de plage (nidification hypogée).

## LES QUANTITES DE MACRO-DECHETS COLLECTES

Ce sont en moyenne entre 50 et 70 m<sup>3</sup> de macro-déchets récoltés par année (20 m<sup>3</sup> sur les herbus et 30 m<sup>3</sup> sur les plages), selon les années, selon les tempêtes, les marées... Les déchets sont ensuite collectés par le personnel communal des communes de Ravenoville et de Sainte-Marie-du-Mont pour être soit éliminés dans le cadre du ramassage classique des ordures ménagères soit portés à la déchetterie selon le temps dont dispose le personnel.

**Bilan 2016 par l'ABEC :** Ce sont 11 personnes par jour de collecte qui ont été mobilisés par l'ABEC sur les herbus de Sainte-Marie-du-Mont, les 15 et 16 mars 2016. Ce sont **11 m<sup>3</sup> de déchets qui ont été collectés**. Il a été dénombré : 25 bidons de 20 litres en plastique, 125 poches d'huîtres, 4 palettes en bois, de nombreuses cordes et des déchets divers dont 25 litres d'huile de vidange !

**Bilan 2016 par les ateliers thérapeutiques du Bon Sauveur de la Glacerie :** Un total cumulé sur toutes les interventions de 267 personnes (dont 40 personnes de l'entreprise ALLIANCE OCEANE) pour le ramassage en 20 passages. **Ce sont, en 2016, 39,75 m<sup>3</sup> qui ont été ramassés par les ateliers du Bon Sauveur.**

**Au total cumulé ce sont donc 50,75 m<sup>3</sup>, soit 4 m<sup>3</sup> de moins que l'année 2015** et qui se répartissent de la manière suivante :

- Près de 40% concerne des déchets conchyliques (élastiques massivement, poches, palettes, films...), ce qui représente près de 20 m<sup>3</sup>,
- Les déchets ménagers cumulés représentent un peu plus d'un quart (13 m<sup>3</sup>, soit plus de 25% et sont en diminution par rapport à 2015. Cette catégorie est cependant dominée par les emballages plastiques (emballages, bouteilles, bidons...) qui représentent à eux seuls plus de 21 % de ce total.
- Les déchets dits "autres" (encombrants, remarquables, toxiques, seringues...), ont beaucoup diminués en 2016 par rapport à l'année précédente, ils ne représentent cette année que 8,78 % soit 4,46 m<sup>3</sup>,
- Enfin, et en augmentation par rapport à 2015, plus de 19% des déchets (9,84 m<sup>3</sup>) sont issus de la pêche et de la plaisance (filets, cordages, gants, casiers...).

**D'une manière générale la tendance de la diminution des déchets en provenance des estivants se confirme mais les déchets conchyliques représentent toujours une part importante avec toujours beaucoup d'élastiques cette année et encore de très nombreuses poches à huîtres et moules.**

## FINANCEMENT

L'opération est financée par le budget annexe Ordures Ménagères de la communauté de communes, avec une aide de la part de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

### **Bilan financier 2016 :**

- Prestation ABEC : 2 000,00 €HT
- Prestation Bon Sauveur : 4 000 €HT
- Achat du matériel de collecte par la CCBDC (sacs poubelles, gants) : 600,00 €HT
- Aide AESN à hauteur de 40% soit 2 688 €HT d'accordés.

## CONCLUSION

L'opération de collecte manuelle des macro-déchets d'origine anthropique sur le littoral de la Communauté de Communes de la Baie du Cotentin permet de concilier plusieurs objectifs : à la fois les attentes des acteurs locaux pendant la période printanière et estivale touristique

en termes d'image, tout en préservant la faune, la flore et les habitats côtiers, en favorisant enfin, des ateliers thérapeutiques ou des chantiers de réinsertion sociale.

**Ce sont donc un peu plus de 50 m<sup>3</sup> de macro-déchets qui ont été collectés cette année, pourtant fortement marquée par le Tour de France et une météo estivale avantageuse qui ont occasionnés un afflux massif de touristes sur l'été. Nous arrivons donc certainement à un volume de déchets qui ne baissera plus, mais qui montre bien la nécessité d'une telle opération pour la protection de notre littoral et pour l'image donnée de notre territoire aux nombreux touristes qui le fréquentent.**

Fort de ces constats, le protocole alliant collecte sur les plages et sur les herbus est reconduit d'année en année, avec les mêmes prestataires.